



Union des Villes et
Communes de Wallonie
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :
Nos réf. : LV/jmr/cb/2016-066/w
Votre correspond. : Jean-Marc Rombeaux
081 24 06 54
jmr@uvcw.be

Madame Eliane Tillieux
Ministre de l'Emploi et de la Formation
Rue des Brigades d'Irlande, 4
5100 Namur-Jambes

Annexe(s) : /

Namur, le 2 août 2016

Madame la Ministre,

Concerne : Conversion d'emplois titres-services en emplois d'aides-ménagères

Le Gouvernement wallon a adopté deux notes visant l'opérationnalisation de la mesure de conversion d'emplois titre-services en emplois d'aides-ménagères dans le secteur privé. Une mesure similaire pour le secteur public a été annoncée au Parlement notamment.

Des rencontres ont eu lieu avec les Cabinets des Ministres concernés.

Nous avons transmis le point de vue de la Fédération sur une série de questions le 3 mars dernier.

Nous avons demandé à deux reprises par courriel à vos collaborateurs de poursuivre les discussions. Aucune suite n'a été donnée à notre demande.

Une première estimation de coût de 502 932,42 euros venant de l'AVIQ, apparaissait dans un document présenté par la société Forsides le 6 juillet dernier au Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Action sociale. Nous avons rappelé l'attente d'aides-ménagères sociales en CPAS et ce dans un souci d'équilibre public-privé.

Le 22 juillet, il a été confirmé que l'assurance autonomie permettrait de financer des aides-ménagères sociales. Ces aides-ménagères sociales existent en secteur privé et ont été annoncées en secteur public. Ce dossier n'avance toutefois plus depuis plusieurs mois.

Au nom du principe d'équité, **les aides-ménagères sociales** doivent exister **en secteur public** comme en secteur privé et être **budgetées** sans tarder. Nous demandons que les discussions reprennent à la rentrée.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

Luc Vandormael
Président

LE CPAS



Copie de ce courrier est adressée à :

Paul Magnette, Ministre-Président du Gouvernement wallon ;

Maxime Prévot, Vice-Président et Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

l'avenir depuis 40 ans

www.cpasavenir.be

Rue de l'Etoile, 14 - B-5000 Namur Belfius: BE09 0910 1158 4657
Tél. 081 24 06 11 - Fax 081 24 06 10 BIC: GKCCBEBB
E-mail: federation.cpas@uvcw.be TVA: BE 0451 461 655

www.uvcw.be